

**Sujet :** [INTERNET] Aire de grand passage la Jarne

**De :** Veronique Baudry <verobaudry17@gmail.com>

**Date :** 16/03/2024 16:54

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier concernant mon point de vue sur la création d'une aire de grand passage des gens du voyage à la Jarne.

Cordialement,

Sacha MARTIN

— Pièces jointes : —

---

SM GRAND PASSAGE (1).pdf

30 octets

Mesdames, Messieurs les décideurs.

Je n'ai pas pu me déplacer aux heures d'ouverture de la Mairie de La Jarne mais j'ai lu les 97 premières objections qui ont été manifestées sur le site internet adéquat. De cette lecture il ressort une unanimité manifeste de rejet et j'espère que la démocratie sera respectée. Néanmoins j'ai noté que deux points importants n'ont pas été ou peu évoqués :

\_Les Communes d'Angoulins et Salles sur mer sont limitrophes du site puisqu'elles le touchent toutes les deux et que **leur centre-bourg n'est pas plus éloigné que celui de La Jarne**. Il serait pertinent d'effectuer une enquête dans ces deux communes pour avoir un avis global des riverains.

\_J'aime interroger et écouter les anciens Jarnais qui m'ont affirmé que le lieu était propice à la nidification des outardes canepetières dans les années 1950 et 1960. Je n'ai pas vu que la LPO qui suit cette espèce de près ait été sollicitée pour donner son avis sur les conséquences de cette implantation pour les oiseaux locaux ou migrateurs (nombreux en automne et hiver).

Mon souhait de démocrate serait qu'il soit répondu à ces deux points avant toute décision.

Sacha Martin